



Des solutions transparentes

Réalisé par

G2C environnement

75 avenue de Paris 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

COMMUNE DE JUGEALS NAZARETH DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT PIECE 4/7

Janvier 2008

Arrêté le :

Approuvé le :



Le plan de zonage du PLU de la commune de Jugeals Nazareth détermine des secteurs à urbaniser (Auct). Ceux-ci se localisent au nord et au sud du bourg de Jugeals.

Deux options d'orientation exprimées sous la forme de schéma à l'échelle (1.2000ème au format A4) ont été proposées pour les deux groupes nord et sud. Chacune de ces orientations présentée sur un calque se superpose au plan de zonage, pour une compréhension et localisation facilitée du projet.

Les deux options présentées dans ce document sont celles retenues.

ORIENTATION D'AMENAGEMENT Secteur nord

Habitat individuel: 22 Surface moyenne des parcelles: 1300m²

Habitat social ou petit collectif: 14 constructions, soit entre 13 et 20 logements.

Le scénario se caractérise par la liaison de quartier entre les logements sociaux ou petit collectif et le bourg. Cette liaison sera automobile et piétonne. Des espaces publics ponctuent cet ensemble : rencontre, jeu, détente. Les logements sociaux - individuels ou collectifs - souvent mitoyens sont regroupés au sud et structurés autour d'une vaste pelouse. Les axes de desserte prévoient d'être prolongés, par anticipation des développements urbains futurs.

ORIENTATION D'AMENAGEMENT Secteur sud

Habitat individuel: 29 Surface moyenne: 1400m²

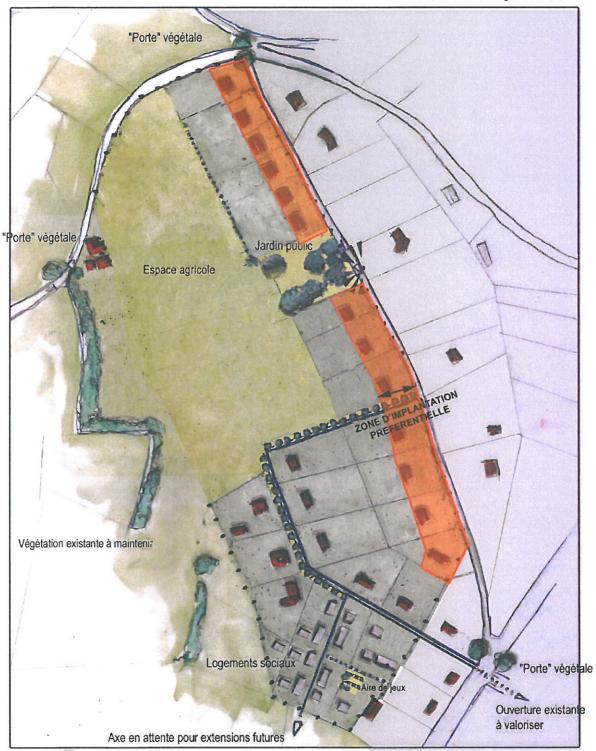
Le scénario s'écarte du tracé cadastral pour proposer une trame plus régulière. Les parcelles sont homogènes en taille et rythme le long de l'axe de desserte. Les axes de desserte sont réduits à leur minimum. Le prolongement des axes de desserte permettra de développer des zones d'extensions futures.





ORIENTATION D'AMENAGEMENT Secteur Nord

Commune de Jugeals Nazareth











ORIENTATION D'AMENAGEMENT Secteur sud

Commune de Jugeals Nazareth

